Temps ordinaire - 22e Semaine: Samedi

Texte de l'Évangile (*Lc* 6,1-5): Un jour de sabbat, Jésus traversait des champs de blé; ses disciples arrachaient et mangeaient des épis, après les avoir froissés dans leurs mains. Des pharisiens lui dirent: «Pourquoi faites-vous ce qui n'est pas permis le jour du sabbat?». Jésus leur répondit: «N'avez-vous pas lu ce que fit David un jour qu'il eut faim, lui et ses compagnons? Il entra dans la maison de Dieu, prit les pains de l'offrande, en mangea, et en donna à ses compagnons, alors que les prêtres seuls ont la permission d'en manger». Jésus leur disait encore: «Le Fils de l'homme est maître du sabbat».

«Le Fils de l'homme est maître du sabbat»

Abbé Austin Chukwuemeka IHEKWEME
(Ikenanzizi, Nigeria)

Aujourd'hui, face à l'accusation des pharisiens, Jésus explique le sens correct du repos sabbatique, en prenant un exemple dans l'Ancien Testament (cf. Dt 23,26): «N'avez-vous pas lu ce que fit David (...), [qui] prit les pains de l'offrande, en mangea, et en donna à ses compagnons?» (Lc 6,3-4).

La conduite de David anticipa la doctrine que le Christ enseigne dans ce passage. Dans l'Ancien Testament, Dieu avait déjà établi un ordre dans les préceptes de la Loi, pour que ceux de rang inférieur cèdent le pas aux principaux.

L'on s'explique ainsi qu'un précepte cérémoniel comme celui que nous commentons soit écarté lorsqu'il entre en conflit avec un précepte de la loi naturelle. Le précepte du sabbat n'est pas supérieur aux nécessités élémentaires de la subsistance.

Dans ce passage, le Christ enseigne quel est le sens de l'institution divine du sabbat: Dieu l'avait établi pour le bien de l'homme, pour qu'il puisse se reposer et se dédier dans la paix et la joie au culte divin. L'interprétation des pharisiens avait fait de ce jour une occasion d'angoisse et de préoccupation de par la foule des prescriptions et

des prohibitions.

Le sabbat avait été établi non seulement pour que l'homme se reposât, mais aussi pour qu'il rendît gloire à Dieu: c'est là le sens authentique de l'expression «le sabbat a été fait pour l'homme» (Mc 2,27).

De plus, quand Il se déclare “maître du sabbat” (cf. Lc 6,5), Jésus manifeste ouvertement qu'Il est ce même Dieu qui a donné ce précepte au peuple d'Israël, affirmant ainsi sa divinité et son pouvoir universel. Aussi peut-Il établir d'autres lois, tout comme Yahvé dans l'Ancien Testament. Jésus peut bien se dire “maître du sabbat”, car Il est Dieu.

Demandons son aide à la Vierge pour croire et comprendre que le sabbat appartient à Dieu et qu'il est une manière —adaptée à la nature humaine— de rendre gloire et honneur au Tout-Puissant. Comme l'a écrit Saint Jean-Paul II, «le repos est une chose “sacrée”» et une occasion de «prendre conscience que tout est œuvre de Dieu».

Pensées pour l'évangile d'aujourd'hui

- « Sous le règne de la grâce, le sabbat est perpétuel pour le chrétien qui réalise toutes ses bonnes œuvres en vue du repos à venir » (Saint Augustin)
- « " Vivre selon le dimanche" signifie vivre dans la conscience de la libération apportée par le Christ et accomplir son existence comme l'offrande de soi à Dieu » (Benoît XVI)
- « La célébration du dimanche observe la prescription morale naturellement inscrite au cœur de l’homme de "rendre à Dieu un culte extérieur, visible, public et régulier sous le signe de son bienfait universel envers les hommes" (…) » (Catéchisme de l’Eglise Catholique, nº 2.176)